

Éducation / Sécurité sociale / Santé

Un développement des ressources humaines encouragé par les populations du monde entier



Les pictogrammes en couleur signalent les objectifs concernés parmi les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le développement des ressources humaines est un processus visant à créer un environnement permettant à chaque personne d'utiliser son potentiel et de mener une vie productive et créative en fonction de ses besoins et préoccupations. Les individus forment la richesse de la société, et leur bonheur constitue en soi un objectif de développement. Un nouveau cadre de développement a été établi par la communauté internationale en 2015. Pour réaliser les

objectifs de ce cadre, la JICA continue d'offrir une aide au développement centrée sur l'être humain dans les domaines de l'éducation, de la sécurité sociale et de la santé. Par ailleurs, en plus de mener à bien chaque projet, la JICA va relier activement les projets et encourager les personnes du monde entier à poursuivre leurs efforts de développement tout en apprenant les uns des autres.

Éducation

● Situation générale

L'éducation est la pierre angulaire du développement, elle permet de s'ouvrir au monde et d'améliorer ses perspectives d'avenir. Le renforcement des capacités des individus promeut le développement social et économique. De plus, la promotion d'une compréhension mutuelle est essentielle pour la stabilité et la paix dans le monde, et l'éducation joue aussi un rôle important à cet égard.

En ce qui concerne l'éducation primaire pour tous, le taux de scolarisation dans le primaire devait passer de 84 % en 1999 à 93 % en 2015 au niveau mondial, mais près de 58 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire étaient encore descolarisés¹. Près de 40 % de la population d'âge scolaire primaire, soit 250 millions d'enfants, n'apprend pas les compétences de base en lecture, en écriture et en calcul². L'objectif d'élimination des inégalités entre les sexes pour 2015 ne sera pas atteint par près de 30 % des pays dans l'éducation primaire et par près de 50 % des pays dans l'éducation secondaire³. L'accès à l'éducation technique et professionnelle et à la formation pour réduire le fort taux de chômage des jeunes (13 % pour les 15-25 ans⁴), et l'amélioration des moyens d'existence des populations socialement vulnérables, qui comprennent les personnes affectées par un conflit, les femmes et les personnes handicapées, restent à accomplir. De plus, dans l'éducation supérieure, la baisse de la qualité de l'enseignement liée à la forte augmentation de la demande et la fuite des cerveaux sont deux problèmes émergents, tandis que les institutions d'enseignement supérieur jouent des rôles de plus en plus importants dans une économie basée sur la connaissance.

Pour répondre à cette situation, la cible 4 des objectifs de développement durable (ODD) vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et [à] promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Par ailleurs, la Charte de la coopération au développement votée par le Cabinet en février 2015 établit que « le Japon fournira l'aide nécessaire à la promotion des sciences, de la technologie et de l'innovation, et de la formation professionnelle et du développement des ressources humaines industrielles afin de créer les fondations et la force motrice de la croissance économique, parallèlement à une aide pour une éducation de qualité accessible à tous et pour l'autonomisation des femmes, afin de promouvoir un développement centré sur l'être humain ». En outre, en ce qui concerne la promotion de la collaboration

public-privé, entre les gouvernements locaux, avec les universités et les instituts de recherche, et d'autres types de collaboration, le secteur de l'éducation est visiblement actif. On peut notamment citer la collaboration entre l'éducation et l'industrie japonaises, les stages en entreprise pour les étudiants étrangers, l'aide indirecte à l'internationalisation des universités japonaises par le soutien apporté aux universités des pays en développement, et la collaboration avec les entreprises japonaises pour la formation professionnelle.

● Actions de la JICA

1. Éducation de base

L'éducation de base apporte les connaissances et aptitudes essentielles pour vivre comme la lecture, l'écriture et les notions de calcul. Cela comprend l'éducation et le développement de la petite enfance, l'enseignement primaire et secondaire, mais aussi l'éducation informelle offrant à de larges groupes de personnes, notamment des adultes, des opportunités d'alphabétisation et d'acquisition de compétences fondamentales pour améliorer leur vie et leurs moyens de subsistance.

Attentive à l'équité et à l'intégration, la JICA soutient l'amélioration de l'apprentissage dans l'éducation de base. Du point de vue de l'équité et de l'intégration, la JICA contribue à développer les opportunités d'apprentissage, en particulier pour les femmes et les filles dans le cadre du projet de promotion d'une éducation non formelle au Pakistan, en créant un programme et des contenus pédagogiques faisant écho à la vie et aux centres d'intérêt des apprenants. En Mongolie, un projet pour l'éducation d'enfants handicapés va être lancé. Par ailleurs, pour améliorer les résultats de l'apprentissage, la JICA soutient la réforme des programmes et des manuels scolaires pour toutes les disciplines au Myanmar, en collaboration avec un éditeur de manuels japonais qui dispose d'une riche expertise dans ce domaine. La JICA mène également un projet en Éthiopie centré sur le développement des capacités d'évaluation pour l'enseignement des mathématiques et des sciences [➔ voir l'étude de cas page 82]. Au Sénégal, la JICA va déployer une aide avec une approche intégrée, associant l'amélioration de la gestion des écoles et la recherche sur les modes d'enseignement, centrée sur l'enseignement des mathématiques.

1. Source : UNESCO (2015), *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015*
 2. Source : UNESCO (2014), *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013/2014*
 3. Taux des pays pour lesquels des données sont disponibles. Source : UNESCO (2015), *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015*
 4. Source : OIT (2015)

Parallèlement à l'aide au niveau national, la JICA assure une coopération où les expériences pratiques sur l'éducation de base, comme l'enseignement des mathématiques et des sciences, l'étude de cours, ou la gestion basée sur l'école, se transmettent au niveau régional et mondial, et où les connaissances sont partagées et diffusées.

2. Enseignement supérieur

La JICA soutient l'enseignement supérieur dans les pays en développement, avec la coopération des universités japonaises. Avec une aide plus particulièrement axée sur les grandes universités à l'échelle nationale ou régionale, la JICA s'emploie à renforcer leurs capacités d'éducation et de recherche. Il s'agit notamment d'accroître les compétences du corps enseignant, de moderniser les campus, les équipements et les installations d'enseignement et de recherche, d'améliorer les systèmes de gouvernance universitaire, de promouvoir les liens entre l'université, l'industrie et la communauté et d'établir des réseaux interuniversitaires. Par ailleurs, un nouveau type d'aide a été initié pour créer un système garantissant la qualité de l'éducation.

L'aide aux grandes universités dans le domaine de l'ingénierie est caractérisée par l'introduction de l'« enseignement de l'ingénierie selon le modèle japonais », avec une attention particulière sur la recherche menée par des laboratoires fonctionnant comme des unités indépendantes. Dans les laboratoires japonais, l'éducation pratique est fournie par la recherche, et les axes et thèmes de recherche sont partagés entre les membres du laboratoire, notamment les professeurs, les jeunes membres de la faculté, les étudiants de second cycle et les étudiants de fin de premier cycle. Ce mode de fonctionnement permet aux universités de transmettre à leurs étudiants une expertise et une capacité à travailler en équipe afin d'identifier et de résoudre les problèmes, c'est pourquoi il a été utilisé pour l'aide aux institutions d'enseignement supérieur telles que l'Institut international de technologie Malaisie-Japon (MIIT) et l'Université Égypte-Japon des sciences et de la technologie (E-JUST). De plus, dans la région de l'ANASE, la JICA apporte son soutien pour améliorer le niveau de perfectionnement des industries de l'ANASE et résoudre des problèmes communs à la région en renforçant les réseaux entre les universités au sein de la région de l'ANASE et au Japon dans le cadre du Réseau des universités des pays de l'ANASE/Réseau pour le développement de l'enseignement des sciences

de l'ingénieur en Asie du Sud-Est (AUN/SEED-Net).

Le programme d'étude de niveau master et de stage en entreprise de l'initiative ABE (African Business Education) pour l'éducation commerciale des jeunes Africains est une autre initiative phare en appui au développement des ressources humaines industrielles [→ voir l'étude de cas page 83].

3. Éducation et formation technique et professionnelle (EFTP)

Pour contribuer à la diversification et à la sophistication des industries et à l'atténuation des problèmes de chômage parmi les jeunes dans les pays et régions en développement, la JICA assure une aide pour le développement de programmes et de contenus pédagogiques, l'amélioration des capacités des formateurs, l'établissement de systèmes d'aide à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les étudiants, et l'introduction de systèmes nationaux d'examen et de certification des compétences, entre autres initiatives, afin que les institutions d'enseignement et de formation technique et professionnelle forment des ressources humaines répondant aux besoins des industries. Au Vietnam, en coopération avec l'École supérieure d'industrie d'Hanoï (aujourd'hui Université de l'industrie d'Hanoï), la JICA organise depuis 2000 des cours de formation professionnelle, notamment sur l'usinage, formant chaque année 350 techniciens disposant d'une solide réputation auprès des entreprises japonaises. La mise en œuvre et la stabilisation de la formation professionnelle et des systèmes d'examen et de certification des compétences selon le modèle japonais devraient stimuler le développement des entreprises japonaises à l'étranger. Des activités de coopération similaires ont été mises en œuvre au Sénégal, en Ouganda et en République démocratique du Congo, et d'autres sont prévues au Cambodge et au Paraguay.

Certaines activités dans le domaine de la formation professionnelle soutiennent la reconstruction dans les pays en situation post-conflictuelle et améliorent les moyens de subsistance des populations vulnérables. Au Soudan, en assurant une formation professionnelle pour les personnes socialement vulnérables telles que les femmes, les personnes handicapées et les soldats démobilisés, notamment dans l'État de Kassala, près de la frontière orientale, et la région du Darfour, affectée par un conflit, la JICA travaille sur l'amélioration des moyens de subsistance et la stabilisation régionale.

Étude de cas

Éthiopie : Projet de développement des capacités pour l'amélioration des résultats d'apprentissage dans l'enseignement des mathématiques et des sciences en Éthiopie (LAMS)

Nouvelle initiative pour la révision des questions des examens d'évaluation

Consciente de l'évolution de l'éducation de base dans la coopération internationale plaçant la priorité de l'« éducation pour tous » à un « apprentissage de qualité pour tous », la JICA participe à l'introduction d'une éducation de qualité en Éthiopie par l'amélioration des examens d'évaluation.

Vers une amélioration de la qualité des évaluations et examens dans l'éducation

Par le passé, la JICA a établi un modèle de formation sur le terrain pour les enseignants titulaires en mathématiques et en sciences afin d'améliorer leurs pratiques pédagogiques. Cependant, les questions utilisées dans les examens étant trop centrées sur la mémorisation du sujet, les enseignants ne pouvaient pas pratiquer un apprentissage actif avec des

mécanismes de pensée plus complexes.

Pour répondre à cette situation, ce projet, commencé en 2014, se concentre sur les évaluations. Il vise une amélioration de la qualité de l'enseignement des mathématiques et des sciences en renforçant les capacités d'évaluation via une coopération avec des responsables éthiopiens pour le développement d'outils d'évaluation et de matériel pédagogique pour les mathématiques et les sciences.



Des responsables du secteur de l'éducation discutent quotidiennement pour améliorer les questions des examens dans le cadre des activités du projet.

Parallèlement à la mise en œuvre des projets, la JICA envoie également des conseillers en éducation pour les mathématiques et les sciences, et elle soutient la construction d'écoles primaires et secondaires pour surmonter les divers défis du secteur de l'éducation de base auxquels l'Éthiopie est confrontée.

Sécurité sociale

● Situation générale

La sécurité sociale est non seulement un droit humain établi au niveau international, mais aussi un moyen de créer une société plus stable en réduisant la pauvreté et en permettant aux personnes de vivre en sécurité. Du point de vue de l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens, la mise en place de systèmes de sécurité sociale, tels que l'assurance santé et les pensions de retraite, est aussi un enjeu politique majeur dans les pays en développement. Les populations de certains pays d'Asie du Sud-Est vieillissent à un rythme rapide, et il est devenu nécessaire de répondre aux besoins émergents, notamment par des services de soins à long terme pour les personnes âgées.

Par ailleurs, la participation des personnes socialement vulnérables, notamment des personnes handicapées, dans les communautés et les activités économiques permettra la formation d'un pays dynamique tiré par une croissance inclusive et durable. La convention relative aux droits des personnes handicapées, ratifiée par le gouvernement japonais en janvier 2014, stipule que la participation des personnes handicapées dans les activités de coopération internationale doit être assurée. L'élimination des barrières sociales, culturelles, économiques, politiques ou physiques qui entravent la participation sociale des personnes handicapées constitue donc un défi majeur.

Dans les pays en développement, les accidents industriels augmentent avec le développement économique. Cependant, l'établissement d'un cadre juridique dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail et les moyens mobilisés pour garantir son respect sont insuffisants. Par conséquent, de nombreux travailleurs victimes d'accidents du travail ne perçoivent pas d'indemnités et courent le risque de tomber dans la pauvreté. L'augmentation du chômage, et plus particulièrement celui des jeunes, est un facteur d'instabilité sociale.

● Actions de la JICA

La JICA mène des projets visant à améliorer les systèmes de sécurité sociale des pays en développement, en s'appuyant sur l'expérience et les

connaissances du Japon dans ce domaine. Pour ce faire, la JICA concentre son action dans les trois domaines suivants.

1. Assurance et protection sociales

Ces dernières années, l'expérience du Japon en matière de vieillissement de la société, en tant que pays confronté peu avant les autres à des défis similaires, a suscité un vif intérêt, surtout parmi les pays à revenu intermédiaire d'Asie du Sud-Est. La JICA soutient le développement de systèmes d'assurance sociale, couverture médicale et pensions de retraite notamment, et le renforcement des politiques de protection sociale et de services de soins de longue durée en faveur des personnes âgées [→ voir l'étude de cas page 84]. Il existe une forte demande de la part des pays pour apprendre des connaissances japonaises dans ces domaines afin de bâtir leur propre système de sécurité sociale. En réponse, la JICA invite du personnel clé des ministères gouvernementaux associés aux systèmes d'assurance sociale à se rendre au Japon, pour y recevoir des informations et échanger des points de vue sur l'établissement des systèmes japonais de sécurité sociale.

2. Personnes handicapées et développement

La JICA estime que les personnes handicapées sont des acteurs importants du développement. Son objectif final est d'instaurer une société garantissant une place à tous les individus, qu'ils soient ou non handicapés. L'Agence entend parvenir à « la pleine participation et l'égalité » des personnes handicapées dans les pays en développement, en mettant l'accent sur une aide leur permettant de jouer un rôle actif dans la société. Concrètement, la JICA déploie des efforts pour promouvoir l'intégration du handicap dans ses activités, en incluant des personnes handicapées en tant que bénéficiaires ou acteurs des projets. Elle s'emploie en outre à favoriser l'autonomisation des personnes handicapées via la formation aux fonctions d'encadrement et le renforcement des capacités des associations de personnes handicapées, ainsi que la mise en place d'environnements sans barrières. Lors de l'exercice 2014, la JICA a commencé un projet visant à promouvoir l'intégration sociale de personnes handicapées en Colombie, en se concentrant sur les zones les plus durement touchées par le conflit. La JICA a également révisé ses lignes directrices thématiques,

Étude de cas

Afrique : Programme d'étude de niveau master et de stage en entreprise de l'initiative ABE pour l'éducation commerciale des jeunes Africains

Des étudiants africains connaissant bien le Japon facilitent le rapprochement des entreprises japonaises et de l'Afrique

À travers l'initiative ABE*, la JICA travaille sur le développement des industries africaines et sur le développement des opportunités d'affaires pour les entreprises japonaises. Le premier groupe de 156 étudiants adultes du Kenya, de Tanzanie, du Mozambique, d'Afrique du Sud et d'autres pays est arrivé au Japon en septembre 2014 et ils étudient dans 48 universités. Le deuxième groupe de 317 étudiants de 33 pays est arrivé en septembre 2015.

Stimuler le développement des entreprises japonaises en Afrique

Pour faciliter l'établissement de réseaux entre des entreprises japonaises et des étudiants africains, la JICA a organisé une rencontre en mars 2015 au cours de laquelle 90 entreprises et organisations souhaitant développer leurs activités en Afrique ont participé. De nombreux étudiants africains ont visité les stands des entreprises japonaises. Des étudiants diplômés en agriculture, en ingénierie, en économie, etc., ont apporté des conseils aux entreprises qui fabriquent et vendent des fournitures scolaires ou des vêtements,

entre autres, pour améliorer leurs produits et services et mieux répondre aux besoins de l'Afrique.

Aujourd'hui, plus de 170 entreprises se sont engagées dans l'initiative ABE. Une entreprise installée en Afrique du Sud en 2014 a accepté un étudiant en stage pendant les vacances d'été, et elle prévoit de l'engager à un poste clé dans une usine qu'elle ouvrira en Afrique de l'Est.

Une autre entreprise qui commence une activité de traitement des déchets au Kenya a proposé la candidature d'un de ses partenaires locaux en tant qu'étudiant international.



Des étudiants africains visitent le stand d'une entreprise et proposent des améliorations pour les produits et services afin de mieux répondre aux besoins de l'Afrique.

* L'initiative ABE (African Business Education) pour l'éducation commerciale des jeunes Africains est l'une des mesures annoncées par le gouvernement japonais lors de la cinquième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V) en 2013. Pour former des ressources humaines qui connaissent bien le Japon, ses technologies et ses industries, l'initiative prévoit d'accueillir 1 000 jeunes Africains et de leur offrir des opportunités d'obtenir des diplômes de master dans des universités et d'effectuer des stages dans des entreprises au Japon.

qui présentent les points critiques et les approches pour mettre en œuvre les projets, afin de promouvoir la prise en compte du handicap dans tous les projets. En outre, la JICA mène des formations auprès de son personnel et de ses cadres pour intégrer ce concept.

3. Travail et emploi

En améliorant la santé et la sécurité dans l'industrie et en renforçant les normes d'inspection du travail, la JICA contribue à créer un environnement où les personnes peuvent travailler sereinement. Parallèlement au renforcement des services publics pour l'emploi, la JICA travaille sur le développement des ressources humaines industrielles par l'amélioration de l'éducation et de la formation technique et professionnelle en collaboration avec le secteur privé.

Santé

● Situation générale

Dans les pays en développement, beaucoup d'individus meurent parce qu'ils n'ont pas accès aux soins de santé ou aux services médicaux. En dépit de l'aide technique et financière d'organisations internationales comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS), des pays donateurs et des fondations privées, la réalisation des OMD pour 2015 semble difficile à atteindre. Dans le cadre de la « stratégie pour une diplomatie de la santé mondiale » fixée par le gouvernement japonais, la JICA intensifie ses efforts d'aide aux pays en développement pour la réalisation des OMD en coopération avec les organisations internationales et les pays donateurs. De plus, pour promouvoir la couverture santé universelle (CSU)⁵, la JICA répond aux défis dans le domaine de la santé en adoptant les perspectives suivantes.

● Actions de la JICA

1. Renforcement des systèmes de santé

Le terme « renforcement des systèmes de santé » fait référence aux processus visant à améliorer et étendre les bases structurelles – telles que l'administration et la finance, les ressources humaines, les installations, le matériel et les équipements – nécessaires à la santé publique et à la

fourniture des services médicaux. Le renforcement des systèmes de santé est essentiel pour parvenir à la CSU, qui cherche non seulement à prévenir les difficultés financières occasionnées par les coûts médicaux, mais aussi à faire tomber les barrières géographiques, financières et socioculturelles qui entravent la fourniture des services de santé essentiels.

Pour intégrer la CSU dans la santé et le développement au niveau mondial, la JICA a contribué aux discussions internationales en promouvant la CSU dans de nombreuses conférences et événements internationaux rassemblant des dirigeants du monde entier. Les activités de l'Agence dans ce domaine lors de l'exercice 2014 comprenaient : la participation d'intervenants de la JICA à des événements parallèles aux réunions annuelles du Groupe Banque mondiale et du FMI en avril et à l'Assemblée générale des Nations unies en septembre ; l'organisation d'un événement parallèle au symposium mondial sur la recherche en systèmes de santé en septembre ; la co-organisation de la conférence de remise du Prix Prince Mahidol en janvier ; et la co-organisation d'un atelier à cette conférence avec la Banque mondiale.

La JICA a également déployé une aide au niveau des pays pour atteindre progressivement les objectifs définis au niveau international. Au Kenya, par exemple, la JICA a lancé le programme d'aide à la CSU en l'associant à un prêt à l'appui des politiques de développement afin de soutenir les efforts du gouvernement kenyan pour le transfert de responsabilités en matière de CSU, à l'envoi d'un conseiller au ministère de la Santé, et à un projet de coopération technique visant à renforcer l'administration de santé locale. En Indonésie, la JICA a mis en œuvre un nouveau projet de coopération technique pour améliorer le système de sécurité sociale en se concentrant sur la sécurité en matière de santé. La JICA a également fourni des opportunités d'apprentissage à divers pays asiatiques, dont la Thaïlande et le Myanmar, sur la conception et la gestion du système d'assurance santé universel japonais en organisant des formations au Japon. Dans la région de l'Amérique Centrale et du Sud, la JICA continue de soutenir le renforcement de systèmes de santé communautaires structurés autour des soins de santé primaires.

5. Selon l'OMS la CSU « consiste à veiller à ce que l'ensemble de la population ait accès aux services préventifs, curatifs, palliatifs, de réadaptation et de promotion de la santé dont elle a besoin et à ce que ces services soit de qualité suffisante pour être efficaces, sans que leur coût n'entraîne des difficultés financières pour les usagers ».

Étude de cas

Thaïlande : Projet de développement de services de soins de longue durée pour les personnes âgées fragiles et d'autres personnes socialement vulnérables

Développement de modèles de services de soins de longue durée pour faire face au vieillissement rapide de la population

La JICA participe à l'établissement de services de soins de longue durée adaptés à la Thaïlande en se basant sur l'expertise du Japon en tant que « pays familier des problèmes d'une société vieillissante ».

Développer conjointement un modèle de soins pour les personnes âgées dans le contexte thaïlandais

La fourniture de soins de longue durée prodigués à domicile par la famille est commune dans la culture et les traditions thaïlandaises. Mais avec la progression des emplois en ville, loin de chez soi, et la place prépondérante de la famille nucléaire, le développement de services sociaux pour aider les personnes âgées fragiles et leur famille est devenu un problème urgent.

Le projet a sélectionné six sites pilotes dans des zones urbaines et rurales ; développé des plans

pour les personnes âgées qui nécessitent des soins de longue durée par la collaboration entre les gouvernements locaux, les institutions médicales, les volontaires locaux, etc. ; et essayé des modèles de services de soins de longue durée adaptés à toutes les personnes âgées qui en ont besoin.

Une surveillance périodique a montré que les soins à domicile sont adaptés aux besoins des personnes âgées, et identifié des résultats positifs tels que des améliorations dans les activités quotidiennes des bénéficiaires des services. De plus, la JICA promeut la formation de travailleurs sociaux par des formations



Des membres du projet enquêtent sur les conditions de vie d'une personne âgée.

au Japon et en Thaïlande.

La JICA prépare des recommandations politiques pour intégrer les connaissances acquises lors de ce projet dans les politiques à long terme du gouvernement thaïlandais, et pour partager ces connaissances avec d'autres pays de l'ANASE qui sont confrontés au problème du vieillissement de leur population.

2. Amélioration de la santé maternelle et infantile

Près de 99 % des 280 000 femmes qui décèdent des suites d'une grossesse ou d'un accouchement et des 6,3 millions d'enfants qui n'atteignent pas leur cinquième anniversaire vivent dans des pays en développement. Cela témoigne du fait que la santé et le bien-être des femmes enceintes et des enfants en bas-âge est le problème le plus grave auquel les pays en développement sont confrontés.

Lors de l'exercice 2011, la JICA a préparé des lignes directrices thématiques pour la santé maternelle et infantile (SMI) et elle a assuré une coopération auprès de nombreux pays pour la diffusion et l'utilisation durable des systèmes de santé privilégiant un « continuum de soins de SMI ». Les mesures de la JICA comprennent : le renforcement des capacités administratives et de gestion des ministères de la Santé pour le développement des services de santé maternelle et infantile ; le renforcement des capacités des autorités sanitaires locales ; le renforcement des capacités des sages-femmes et des autres prestataires de services de santé ; l'autonomisation et la sensibilisation des communautés ; et le renforcement de la coordination entre les centres de santé, les établissements de soins primaires et les centres de référence [→ voir l'étude de cas page 43]. La JICA met également l'accent sur la réalisation de la CSU par l'extension des services de santé maternelle et infantile.

La JICA a continué d'assurer une coopération technique et de fournir des dons à de nombreux pays lors de l'exercice 2014. De plus en plus d'initiatives pour l'amélioration de la santé maternelle et infantile sont intégrées par la JICA dans les programmes de partenariat et les projets de collaboration avec le secteur privé. Par ailleurs, la malnutrition des femmes enceintes et des enfants ayant un fort impact sur leur état de santé, la JICA participe à des activités d'amélioration de la nutrition d'un point de vue multisectoriel, via le réseau Scaling Up Nutrition (SUN) qui encourage la prise de mesures efficaces dans le cadre d'une coopération globale entre les secteurs public et privé et qui s'efforce d'atteindre la sécurité alimentaire. La JICA participe au réseau SUN et promeut l'intégration d'actions en faveur de la nutrition dans les programmes de santé maternelle et infantile. Lors de l'exercice 2014, la JICA a lancé « Amélioration de la santé maternelle et infantile », une formation axée

sur un problème spécifique, pour les pays membres du réseau SUN, et « Scale Up Nutrition (SUN) par les partenariats public-privé », une formation par pays pour le Ghana.

3. Lutte contre les maladies infectieuses

L'épidémie d'Ebola qui a commencé en 2014 en Afrique de l'Ouest a clairement montré le niveau d'impact qu'une maladie infectieuse peut avoir sur une société et une économie marquées par la mondialisation. Pour minimiser l'impact des maladies infectieuses, chaque pays doit prévenir les épidémies par des mesures préventives telles que la vaccination, l'identification précoce des épidémies par des examens et des diagnostics, et par des mesures de lutte adaptées aux caractéristiques de chaque maladie et épidémie, en collaboration avec les pays et organisations concernés. Il est essentiel d'établir des systèmes de santé résilients aptes à fournir des services de santé, même en cas d'épidémie, et ces systèmes sont également indispensables pour prévenir, identifier rapidement et lutter contre les maladies infectieuses.

En se basant sur cette analyse, la JICA se concentre sur le renforcement des systèmes de santé (tels qu'ils sont décrits ci-dessus), et elle participe au renforcement des capacités dans les processus de prévention, de détection précoce et de mise en œuvre des mesures de lutte. Dans le domaine de la prévention, la JICA a déployé une coopération technique pour l'amélioration des capacités de production de vaccins et de services de vaccination périodique, ainsi qu'une aide financière pour l'achat de vaccins, notamment contre la polio, lors de l'exercice 2014. Pour la détection précoce des maladies infectieuses, la JICA encourage le développement de kits de diagnostic rapide et de systèmes d'alerte précoce, ainsi que l'amélioration des capacités de surveillance et des laboratoires dans les pays asiatiques et africains. En ce qui concerne les mesures de lutte contre les épidémies, la JICA a envoyé le personnel requis notamment des épidémiologistes, fourni du matériel de secours, mené des campagnes de sensibilisation pour les résidents locaux afin de contenir le virus Ebola, et soutenu des mesures d'urgence telles que la formation de personnel médical et de fonctionnaires de la police des frontières dans plus de 15 pays, notamment ceux environnant les régions affectées par Ebola [→ voir l'étude de cas page 54].

Étude de cas

Philippines : Projet de renforcement du système de santé local pour une fourniture efficace et rationnelle des services de santé maternelle et infantile dans la région de la Cordillère

Des services de santé maternelle et infantile pour tous

À cause de sa situation géographique, la région administrative de la Cordillère, située au nord de Luzon, dispose d'un accès difficile aux soins sanitaires et médicaux, mais la coopération de la JICA est parvenue à améliorer de 10 % en deux ans, la fréquence des accouchements dans des installations adaptées.

Récompensé par le gouvernement philippin

En coopération avec le département de la santé du bureau de la région administrative de la Cordillère, la JICA a renforcé le système de fourniture de services de santé maternelle et infantile au niveau local depuis 2012 dans le but d'améliorer la santé et de réduire la mortalité des mères et de leurs enfants.

Le projet permet aux hôpitaux et aux unités de soins rurales de fournir des soins obstétriques de base tout en formant les ressources humaines

pour répondre aux problèmes de personnel. Simultanément, il s'efforce d'améliorer l'accès physique et économique aux services sanitaires et médicaux à travers des initiatives comprenant la promotion de la participation à une assurance santé nationale, en particulier pour les femmes enceintes. Par conséquent, le taux d'accouchements dans des installations adaptées est passé de 79 % en 2012 à 89 % en 2014, et le taux de femmes enceintes couvertes par une assurance santé est passé de 50 % en 2013 à 70 % en 2014, dans les zones cibles



Une mère et son enfant dans une unité de soins de la région de la Cordillère.

du projet.

En 2014, le projet a reçu le Good Practice Awards (Prix de la bonne pratique) à travers lequel l'autorité nationale pour le développement économique des Philippines récompense les meilleurs projets d'APD. Dans une région disposant de ressources limitées, la bonne coopération entre gouvernements locaux, qui s'est traduite par une amélioration des services de santé, a été extrêmement appréciée.